



PRÉFECTURE DU RHÔNE

Certificat d'affichage des avis d'enquête publique
portant sur l'intérêt général du projet de développement du parc animalier de Courzieu
et sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale de l'Ouest Lyonnais
et du plan local d'urbanisme de la commune de Courzieu

Je soussigné, Pierre Jean ZANNETTACCI, Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, certifie que les avis d'enquête publique format A2 ont été affichés du 3 mars au 24 avril 2017.

Le 27 avril 2017, à L'Arbresle

Le Président



à RENVOYER à la DDT du RHÔNE
à Mme BEAUD – SPAR - UPAF
par courrier ou
par mail : veronique.beaud@rhone.gouv.fr